

DÉVELOPPER UNE PRODUCTION DE CHAMPIGNONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR SA FERME (2 JOURS)

OBJECTIFS

Acquérir les bases pour développer sur sa ferme un atelier de culture de champignons en agriculture biologique.

PROGRAMME Lundi 23 avril

Introduction dans le monde des Fungis : classification, habitats, rôle écologique, nutrition (symbiotique, parasite ou saprophyte). Acquérir les notions théoriques de base de la culture du champignon. Identifier les principales espèces cultivées, l'histoire, le rôle économique et médicinal.

Connaître les méthodes de production de Shiitaké et Pleurotes sur bois en différentes façons: Choix du bois, du mycellium, d'environnement et saison, les maladies et les ravageurs.

Mardi 24 avril

Préparation et insémination des rondins de chènes. Visite d'une ferme spécialisée dans la production de champignons en agriculture biologique sur substrat : comparaison des différents méthodes de production, des investissements réalisés, du travail demandé.

À la fin de la formation, les stagiaires/participants peuvent repartir avec un rondin qu'ils auront inséminé.



Lundi 23 et Mardi 24 avril 2018



à Auch et Vic Fezensac (Gers - 32)

Intervenant : Robert NAGEL, myciculteur à Laroque de Fa (11330).

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF Responsable pédagogique : Anaïs SENAT

Méthodes pédagogiques: Apports théoriques en salle, mise en pratique et visite de ferme.

BULLETIN D'INSCRIPTION	J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.
FORMATION: Développer une production de champignons sur sa ferme. DATES: Lundi 23 et Mardi 24 avril 2018. NOM:	☐ En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations". Fait à
PRENOM: ENTREPRISE:	Signature: VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION
ADRESSE:	Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir?
CODE POSTAL: COMMUNE:	
TELEPHONE:	Inscription: Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de caution de 20 euros avant le 9 avril à
DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA):	l'adresse suivante : ADEAR 32 / Association pour le développement
PRÉSICIONS SUR VOTRE STATUT: Chef d'exploitation Cotisant(e) solidaire Salarié(e) Porteur de projet Autre, précisez	de l'emploi agricole et rural du Gers 1 rue Dupont de l'Eure 32000 Auch Pour plus de renseignements, contactez nous au: 05 62 05 30 86 ou à contact@adear32.fr.
ORMATION PROFESSIONNELLE DÉVELOPPER UNE PRODUCTION DE CHANGE TUR SA FERME	N° d'activité de formation : 73320036332

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée: 14 heures.

Public: Agriculteurs et porteurs de projet.

Pré-requis: Aucun.

Lieu et horaires : 23 avril au Conseil départemental - la Chartreuse - salle n°3 : 81 Route de Pessan 32000 Auch et 24 avril, le matin chez Cyril Simonin LD A'lar 32190 MARAMBAT et l'après-midi chez Walter Schmid LD Mestauge 32190 Vic-Fezensac. De 9h30 à 17h30.

Repas de midi : Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

Coût et prises en charge

Coût de la formation: nous consulter. La totalité du coût de la formation peut être pris en charge par VIVEA pour les personnes éligibles (agriculteurs et porteurs de projet).

Salariés: Le coût de la formation peut être en partie pris en charge par le FAFSEA. Dans ce cas, nous consulter.

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Pour cela, une attestation d'éligibilité doit être demandée au "Point Accueil Installation" de la Chambre d'Agriculture de votre département. Merci de joindre l'original de cette attestation à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt: Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités: Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation.